



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

Numéro de la
résolution ou
annotation

Province de Québec
Centre de services scolaires des Hautes-Rivières
École Marie-Derome

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu
le lundi 24 février à 19h, école Marie-Derome**

Étaient présents :

Madame Isabelle Teasdale, parent
Madame Gabrielle Provost, parent
Madame Geneviève Vivier parent
Madame Nicole Boisvert, parent
Madame Karol Ann Fortin, parent
Madame Isabelle Trahan, enseignante
Madame Céline Guérin, enseignante
Madame Émilie Charest, du personnel de soutien
Madame Stéphanie Côté, directrice
Madame Stéphanie Beaudoin, service de garde

Était absent(e)s :

Madame Ingrid Boucher, enseignante
Madame Katya Blais, parent
Monsieur Jérémy Fleury, parent et membre de la communauté

**1. Mot de bienvenue, présentation et ouverture de la séance à
19h01.**

Petit mot de Mme la présidente, quelques moments qui ont été marquant pour l'année 2024 : fête de la rentrée, party Halloween, concert de Noël, pièce de théâtre. Malgré tout ce qui s'est passé depuis le début de l'année, 3 directions... Nous sommes fières de notre travail d'équipe, école, parents et enfants, etc.

Petit mot de Mme Stéphanie, très heureuse d'être à Marie-Derome, elle est installée pour rester ici. La sécurité des enfants est primordiale Mme Stéphanie a une vision et elle veut mener à terme ses projets.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour et ajout des sujets suivants :

CÉ2025-02-24-013

CÉ2025-02-24-014



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

- 7. c. Adoption campagne de financement « Érablement bon »
- 8. d. Approbation grille-matière
- 8. e. Approbation grille-horaire.

Il est proposé par Madame Émilie Charest

Que l'ordre du jour soit adopté

Secondé par madame Madame Isabelle Teasdale

Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2024**

Lecture du procès-verbal

Il est proposé par Madame Nicole Boisvert

Secondé par Madame Stéphanie Beaudoin

Que le procès-verbal soit :

Adopté à l'unanimité.

4. **Correspondance**

Mme Gabrielle a eu une correspondance de la part de Point Lotus. Il a téléphoné pour mentionner qu'à partir de maintenant, les uniformes seront livrés à l'école. Cependant, la grande commande d'été restera dans le même fonctionnement, mais celles en cours d'année, elles seront livrées à l'école directement. Pour notre inventaire à l'école. Nous avons réussi à aider plusieurs familles. Les grandeurs qui nous manquent sont les plus grandes. (L-XL)

5. **Parole au public**

Aucun point par le public, 3 parents sont présents.

6. **Formation obligatoire**

CÉ2025-02-24-015



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

CÉ2025-02-24-016

Les membres du conseil d'établissement se doivent de faire les formations obligatoires qui se trouvent sur le site Internet du ministère de l'Éducation du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

7. Adoption

a. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation et les violences à caractère sexuel (VACS).

Madame Stéphanie Côté présente aux membres du conseil d'établissement le plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui dorénavant doit inclure les violences à caractères sexuel.

Il est proposé par Madame Geneviève Vivier-Hamel

Secondé par Madame Isabelle Trahan

Que le plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel soit:

Adopté à l'unanimité.

b. Règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire.

Madame Stéphanie Beaudoin, technicienne au service de garde en milieu scolaire de l'école Marie-Derome, présente aux membres du conseil d'établissement les règles de fonctionnement du service éducatif de garde en milieu scolaire.

Il est proposé par Madame Karol-Ann Fortin

Secondé par Madame Émilie Charest

Que les règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire soient:

Adopté à l'unanimité.

CÉ2025-02-24-017

CÉ2025-02-24-018



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

c. Campagne de financement « Érablement bon » Déjà approuvé

Madame Stéphanie Côté présente la campagne de financement « Érablement bon ». Elle explique que les profits de la campagne de financement sera déposé dans le fond à destination spéciale. Les sorties qui seront offertes aux élèves seront assumés par cette campagne de financement et il y a de fortes probabilités que nous achèterons du matériel pour notre COOP.

8. Approbation

a. Utilisation des locaux lors de la semaine de relâche pour un camp de jour offert par la municipalité.

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement leur approbation pour que les locaux de l'école soit mis à la disposition de la municipalité pendant la semaine de relâche, soit du 3 au 7 mars 2025. La seule demande de la municipalité est de leur fournir une dizaine de matelas. Elle veillera à faire le ménage et que l'école soit dans le même état que lorsqu'elle a commencé à l'utiliser.

Il est proposé par Madame Stéphanie Beaudoin

Secondé par Madame Isabelle Teasdale

Que les locaux de l'école soient mis à la disposition de la municipalité:

Approuvé à l'unanimité.

b. Sorties n'exigeant aucun frais et aucun frais de transport.

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement d'approuver toutes les sorties qui n'exigent aucun frais des parents ainsi qu'aucun frais de transport. Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, les

CÉ2025-02-24-019



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

CÉ2025-02-24-020

membres avaient approuvé les sorties au centre de personnes âgées L'Oasis. Plusieurs activités sont offertes à nos élèves, telles que : patinage libre au Colisée, assister à une pièce de théâtre ou à de l'improvisation à la Polyvalente-Chanoine-Armand-Racicot, sortie de fin d'année au Grand-Verglas, etc.

Il est proposé par Madame Karol-Ann Fortin

Secondé par Madame Émilie Charest

Que les sorties nécessitant aucune contribution financière des parents et aucun frais de transport soit :

Approuvé à l'unanimité.

c. Sorties scolaires

Madame Stéphanie Côté remercie les membres du conseil d'établissement de leurs réponses rapides lors des demandes d'approbation des sorties scolaires. Madame Stéphanie Côté présente les prochaines activités scolaires :

- 5^e année : sortie à la Ronde le 17 juin, départ de l'école à 8h30 et retour à 17h, coût estimé par élève : 71,53\$ (FDS)
- Maternelle : sortie au Théâtre de Chambly le 13 mai, départ de l'école à 12h45 et retour à 15h, financée par la mesure sortie en milieu scolaire.
- Maternelle à 6^e année : Les mots s'animent, visite à l'école le 25 mars, financée par la mesure sortie en milieu culturel.
- Maternelle : La bibitte mobile, visite à l'école le 16 mai, FDS (à valider pour la mesure culture à l'école)

CÉ2025-02-24-021



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

CÉ2025-02-24-022

- Maternelle et 1^{ère} année: L'Estacade le 27 mai, FDS
- 4^e année : sortie au Théâtre de Chambly le 26 mars, financée par la mesure sortie en milieu culturel
- 4^e année : sortie à la maison St-Gabriel le 30 avril, financée par la mesure sortie en milieu culturel
- 4^e année : sortie au Cepsum le 12 juin, FDS
- 3^e année : sortie théâtre de Chambly, le 28 avril, financée par la mesure sortie en milieu culturel
- 3^e année : ranch Massawipi le 6 juin, FDS

Il est proposé par Madame Isabelle Trahan

Secondé par Madame Nicole Boisvert

Que les sorties scolaires présentées soient :

Approuvé à l'unanimité.

d. Grille-matière

Madame Stéphanie Côté présente aux membres du conseil d'établissement la grille-matière pour l'année scolaire 2025-2026. Le conseil enseignant a été consulté. Nous garderons l'option musique pour les élèves de la 4^e à la 6^e année.

Il est proposé par Madame Céline Guérin

Secondé par Madame Émilie Charest

Que la grille-matière présentée soit :

Approuvé à l'unanimité.

CÉ2025-02-24-023



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

CÉ2025-02-24-024

e. Grille-horaire

Madame Stéphanie Côté présente aux membres du conseil d'établissement la grille-horaire pour l'année scolaire 2025-2026. Le conseil enseignant a été consulté. Aucune modification n'a été apportée.

Il est proposé par Madame Isabelle Trahan

Secondé par Madame Karol-Ann Fortin

Que la grille-horaire présentée soit :

Approuvé à l'unanimité.

CÉ2025-02-24-025

f. COSP orientation scolaire et professionnelle

Présentation des COSP par Mme Stéphanie Côté au troisième cycle.

Il est proposé par Mme Émilie Charest

Secondé par Mme Stéphanie Beaudoin

Que le document des COSP présenté soit :

Approuvé à l'unanimité.

9. Informations

a. Budget révisé, demande de résolution.

Madame Stéphanie Côté présente aux membres du conseil d'établissement le budget révisé. Le budget présenté maintient l'équilibre budgétaire. Une demande de résolution est faite par madame Stéphanie Côté.

Il est proposé par Madame Gabrielle Provost

Secondé par Madame Isabelle Teasdale

CÉ2025-02-24-026



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

Qu'une résolution soit faite à la suite de la présentation du budget révisé:

b. Versement des mesures dédiées et protégées.

Madame Stéphanie Côté confirme aux membres du conseil d'établissement que les mesures dédiées et protégées ont bel et bien été déposées au budget de l'école Marie-Derome. Une demande de résolution est faite par madame Stéphanie Côté

Il est proposé par Madame Céline Guérin

Secondé par Madame Geneviève Vivier-Hamel

Qu'une résolution soit faite à la suite à la confirmation de la réception des mesures dédiées et protégées :

CÉ2025-02-24-027

10. Mot de la présidente

Très heureuse d'être de retour et de retrouver les membres du CÉ. Nous espérons que le reste de l'année se déroule dans la douceur. On va essayer de garder la bienveillance des enfants dans notre vision pour le reste de l'année.

11. Mot de la direction

Mme Stéphanie trouve que cela se déroule bien. Je suis heureuse de les saluer tous les matins. Merci de cet accueil.

12. Mot des enseignant(e)s

Merci pour la belle semaine des enseignants que nous avons eu. Nous savons tenu le cap et nous sommes heureuses.

13. Mot de la représentante des professionnels

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

14. Mot du service de garde en milieu scolaire.

Nous sommes heureuses d'avoir deux nouvelles



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

15. Mot de la représentante des employés de soutien

Mme Émilie mentionne que nous accueillons le nouveau concierge du soir qui commence aujourd'hui. C'est le changement que nous avons eu dans le personnel de soutien. Revenir au CÉ ça nous fait du bien.

16. Mot du délégué au comité de parents.

Beaucoup d'info qui n'est plus pertinentes, car la date du CÉ a été changé. Beaucoup de discussion sur la sécurité routière, demande de transmettre des demandes ou inquiétudes qui pourraient être transmis au comité de parent. Partager l'info qu'il y a une page Facebook du comité de parent. Uniformisé les communications avec les parents. Faire venir les policiers, métiers différents etc. Ils vont répertorier les levées de fond et dresser une liste pour que l'OPP ait accès.

17. Mot du délégué de l'OPP

L'OPP commence à planifier l'activité de fin d'année. La campagne « d'érablement » bon a été lancé aujourd'hui.

Ajout de 15 minutes à la séance demandé par Mme Gabrielle Provost à 20h58.

Il est proposé par Mme Émilie Charest

Secondé par Mme Stéphanie Beaudoin

CÉ2025-02-24-028

18 Varia

19 Levée de l'assemblée

À 21h05, Madame Céline Guérin propose la levée de la séance.

Secondée par Madame Stéphanie Beaudoin.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le lundi 24 février 2025

Adoptée à l'unanimité.

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 14 avril 2025 à 19h.
